

Compte rendu Conseil de formation 21/11/17



Mardi s'est tenu un conseil de formation avec au programme :

- Le bilan de la formation continue (2016/2017) (avant cela se faisait en avril, on a gagné 4 mois c'est bien !)
- Le point sur la formation continue cette année (même si nous avons déjà fait en partie le travail en GT dernièrement)
- Les perspectives pour le plan de formation de l'an prochain

Bilan formation continue 2016/2017

On nous a surtout présenté des chiffres qu'il n'était pas facile d'exploiter car en comparaison de l'année 2015, les chiffres de 2016/2017 englobent dans la formation continue les animations péda (ce n'était pas le cas avant donc ça gonfle les chiffres) et pas uniquement les stages. Après c'est understandable car les anim péda devraient être de la formation mais nous avons eu un débat sur l'exemple de cette année :

Dans les 3 h de conf péda à choisir en équipe il y avait le projet d'école : pour le SNUIPP il ne s'agit pas de formation mais de travail en équipe. Pour le dasen ce peut être de la formation si conseiller péda ou IEN accompagnent ce n'est matériellement pas possible partout.

Pour nous au SNUIPP la formation doit comporter un apport extérieur. Même en stage d'équipe d'école il faut des intervenants qui apportent quelque chose, sinon on tourne en rond.

Evolution des priorités par rapport au plan de formation 2015/2016 :

Priorités en hausse :

- la prévention : violence climat scolaire (167 journées stagiaires contre 52 en 2015/2016)
- le plan numérique (606 contre 295) : le nombre de stagiaires a fortement augmenté
- les formations des entrants dans le métier T1 et T2 (grosse cohorte an passé)

Priorités moins prégnantes toujours par rapport à 2015/2016:

- les nouveaux programmes, maîtrise des savoirs fondamentaux : divisé par 2 en termes de nombres de journées stagiaires (normal c'était en 2015/2016 que paquet avait été mis)
- les valeurs de la république : rappelez-vous les stages de 2015/2016 tournaient tous autour de l'EMC
- l'appropriation des prog maternelle (264 à 105 journées stagiaires)
- Mise en place du cycle 3 : suite à nos remarques répétées, les temps de liaison école-collège ont été basculés sur ORS et n'apparaissent plus sur le plan de formation. Seules demeurent formations disciplinaires interdegrés .

Forme des formations :

Hausse du présentiel de 55% (année 2015/2016) à 86% (2016/2017)

Distanciel (= magistère) et hybride en baisse : de 28% à 14%

Suite à nos interventions lors de l'apparition de Magistère (qui plus est obligatoire) le DASEN avait argumenté comme suit : en 2015/2016 année de lancement de magistère tous les collègues devaient tester et avaient un parcours obligatoire. Après en 2016/2017 nous avons obtenu que ce soit au choix : on constate d'après les chiffres que le distanciel ne convient pas aux collègues, nous l'avions dit !



Le SNUIPP a refait la proposition de donner accès libre à tous aux formations magistère puisque ce sont des ressources intéressantes et fiables.

Point sur formation 2017/2018

Programme stage : 158 jours

- 32 jours candidature individuelle
- 27 dirlo
- Numérique 27
- Néo 21
- ASH 14
- Equipe 12
- Contexte particulier 10
- Dispositif école/collège 9 (formation maths et allemand)
- Stages spécifiques 6

127 candidats tous satisfaits au moins sur un stage (4 stages maxi par collègue)

3 stages supprimés - 2 stages dédoublés (travail fait en GT, nous avons communiqué sur les stages obtenus pour nos syndiqués et les personnes dont on a les coordonnées mail)

Nouvel appel à candidature pour 4 stages : c'est fait nous avons convenu en GT que cet appel était pour tous, mais l'appel n'a été fait qu'à ceux qui n'avaient pas demandé de stages. 35 demandes. C'était trop tard pour changer. Les mêmes règles seront appliquées pour cette 2^{ème} vague de candidatures.

Nous avons demandé confirmation de l'envoi à chaque collègue d'une fiche récapitulative des stages et anim péda en demandant que figurent bien les dates. Ce sera fait normalement. Ce sera utile car on s'y perd !

Les Animations pédagogiques :

111 animations réparties sur 65 soirées et 2 mercredis après-midi (pas le choix car intervenant extérieur)

Le SNUIPP a fait remonter les difficultés techniques rencontrées sur GAIA : pb de loupe, reset, volume horaire...

Idée retenue : un catalogue des anims péda (comme on a pour les stages, sous forme PDF), sera mis en place pour une meilleure lisibilité.



A noter : anim péda à choix « La voix » en partenariat avec MGEN a été très demandée (75 personnes) mais seulement 3 gpes de 12 personnes (contraintes de l'intervenante) prévus au départ. L'après midi en CHSCT en présence de la MGEN, le SNUIPP a demandé et obtenu la possibilité d'augmenter le nombre de groupes.

Le dasen a enfin réalisé et convenu que les collègues à temps partiels (50%) n'avaient pas d'animations à choix et subissaient toujours 9h d'incontournables. Depuis le temps qu'on le dit ! Du coup les choses évolueront peut-être l'an prochain, elles sont à l'étude .

La formation :

Le SNUIPP a fait remonter un certain nombre de remarques que vous nous aviez faites :

- TR qui n'ont pas la formation numérique : nous avons proposé qu'une anim péda numérique leur soit proposée (cela fait plusieurs années que nous réclamons des anim péda spéciales remplaçants, il y a en eu par le passé) . On pourra y associer les contractuels qui ont été eux aussi exclus de la formation numérique.
- Nécessité d'associer aux formations à public désigné les 2 collègues en charge de la classe quand il y a des temps partiels : exemple : stage pour enfant troubles autistiques si 2 collègues à 50% sur la classe, les 2 collègues doivent être désignées et pas que la titulaire.
Si vous êtes dans ce cas, faites vous connaître auprès de P. Malcuit qui basculera demande sur référent du stage

Formation 2018/2019 : dès à présent !

Quatre axes académiques restent les mêmes :

- développement professionnel de tous en mettant la formation continue au plus près des acteurs de terrain : cet axe est de plus en plus développé et le SNUIPP y veille, avec des stages au plus près des besoins des collègues et les stages d'équipe d'école remis au goût du jour.
- mettre en œuvre un continuum de formation tout au long de la carrière (RDV de carrière, favoriser le retour en formation à l'université comme pour les futurs PEMF) : cet axe n'est pas limpide pour un collègue lambda. Il s'agit surtout

d'analyser en RDV de carrière nos points forts de formation, notre cursus et définir des pistes pour la suite de notre carrière.

- impliquer fortement l'ESPE et les UFR dans la formation continue : il semble qu'il y ait un progrès
- développer l'ouverture des actions de formation continue sur la société grâce aux partenariats



Priorités du 1^{er} degré au niveau académique :

- 100% de réussite au CP : le SNUIPP a fait remarqué que cela ne concernait que les REP + et REP (les autres n'ayant aucun moyen sup) mais les IEN pensent que le travail enclenché dans ces classes pourra profiter à tous. A voir...
- Les mathématiques au cycle 2 (c'était la priorité pour les cycles 3 les années passées, on bascule au cycle 2 puisque des rapports clament haut et fort notre nullité !!)

Des pistes de réflexion :

- Réflexion sur le nombre de jours de stage / saupoudrage : Beaucoup de stages n'ont lieu que sur un jour. Or on constate cette année que toutes les demandes de tous les collègues sont satisfaites voire qu'ils ont plusieurs stages. Ne devrions nous pas réduire un peu l'offre et proposer des stages d'au moins 2 jours parce que les stages d'un jour ne permettent pas de déclencher une dynamique ? C'est une proposition que le SNUIPP a faite, dites nous si on est à côté de la plaque !
- Les anim péda , avec le retour massif à 4 jours au prochain, reviendront sur le mercredi matin, pour plus d'efficacité .
- Prise en compte des besoins en formation (par le biais des RDV de carrière ?)
- Rédaction du projet d'école peut faire émerger des besoins en formation

Organisation :

- L'envoi des Ordres de Mission se fait plus tôt qu'avant via les secrétariats de circo (qui ont des consignes très précises). On a demandé pourquoi les OM ne sont pas envoyés direct aux collègues et pas sur la boîte de l'école : pas possible techniquement et sur la boîte de l'école cela permet au directeur/trice de savoir que tel collègue sera absent pour stage.
- Un groupe de travail va avoir lieu (nous l'avions obtenu l'an passé suite à l'enquête que nous avons faite sur la formation continue rêvée) pour les contenus de formation, le SNUIPP n'y manquera pas de porter la parole du terrain, on vous sollicitera en temps voulu.

Pour les stages d'équipe d'école : l'appel à candidature est à revoir car l'an passé le doc qui a été envoyé dans les écoles ne permettait pas de cibler assez précisément les besoins des équipes

Suggestion/proposition à travailler en GT (janvier 2018)

3 propositions du SNUIPP pour l'appel d'offres de stages :

- Mettre dans le cahier des charges des formateurs la nécessité de prendre en compte la diversité du public du stage et de pratiquer aussi la différenciation pédagogiques dans leurs apports
- Analyser le panel réel des collègues et leur répartition dans les différents cycles : par exemple on note cette année (chiffres SNUIPP) :
77 places pour les cycles 1
48 places pour les cycles 2
135 places pour les cycles 3
Sauf à ce qu'on décide d'une priorité sur un cycle une année, il faut dans les autres cas que la répartition des stages sur les cycles soit proportionnelle au nombre de collègues du cycle dans le département. Pour qu'il y en ait pour tout le monde.
- Les propositions de stages faites doivent répondre à un besoin des collègues et non uniquement aux idées des formateurs



Voilà, vous savez tout, n'hésitez pas à réagir à ce qu'on a écrit, à lancer des idées, à partager votre expérience. Vous voyez que les choses peuvent bouger, que la parole nous est donnée donc il faut s'en saisir.

*Les représentantes du SNUIPP FSU 90 en conseil de formation
Peggy Goepfert et Géraldine Tapie*